

Favoriser les collectifs pour l'innovation agroécologique Recommandations aux décideurs

Placer l'agroécologie au cœur de l'évolution des systèmes agri-alimentaires est un processus complexe. L'innovation collective est une voie prometteuse pour y parvenir. Elle nécessite d'être accompagnée.

4 actions pour accompagner les groupes innovants

1. Financer l'animation

L'animateur joue un rôle crucial dans la vie d'un groupe. Il favorise sa création, sa pérennité dans le temps et démultiplie ses impacts.

2. Inciter le partenariat multi-acteurs

La réunion d'acteurs diversifiés autour d'une même problématique permet de croiser les approches et les connaissances. Elle est le terreau de nombreuses innovations. La formulation des appels à projets pourrait aussi inciter les dynamiques transversales, la formation aux méthodes d'animation de groupes, la participation des agriculteurs, ...

3. Mettre en réseau

Les échanges entre pairs dans des contextes différents sont une source d'inspiration et de diffusion de nouvelles innovations. Ils consolident la vie d'un groupe et la diffusion des innovations. Les appels à projets sont limités dans le temps et ne permettent pas forcément de financer la possibilité de rebondir d'une idée à une autre.

4. Atténuer la prise de risque

La prise en compte des risques encourus par tous les acteurs est un facteur de mobilisation au sein d'un groupe. Des avances de trésorerie et l'indemnisation du temps de projet non directement productif permettraient à des acteurs économiques de petite taille de s'engager dans de telles dynamiques.

2 outils financiers

Zoom sur les PEI

Ce nouveau dispositif avec ses volets régional (Groupe opérationnel) et européen (réseau thématique) est prometteur pour accompagner l'innovation collective. Il couvre 3 des 4 objectifs visés pour favoriser l'innovation collective. Toutefois la prise de risque repose principalement sur les acteurs qui subissent aussi la lourdeur de sa mise en œuvre administrative. Les premiers projets retenus en région (2016-2018) étaient très centrés sur les thématiques d'innovations techniques agricoles. D'autres types d'innovation (sociale, filière, processus...) pourraient être mobilisés.

Le PEI qu'est-ce que c'est ?

Le Partenariat européen pour l'innovation (PEI) « pour une agriculture productive et durable » est une initiative communautaire qui vise à combler le déficit d'innovation en rapprochant acteurs de terrain et chercheurs et en incitant notamment la constitution de groupes multi-acteurs pour faciliter les échanges de connaissances et la prise en compte des connaissances issues de la pratique.

+ d'info : www.reseaurural.fr/le-partenariat-europeen-pour-linnovation-agri

Zoom sur les GIEE

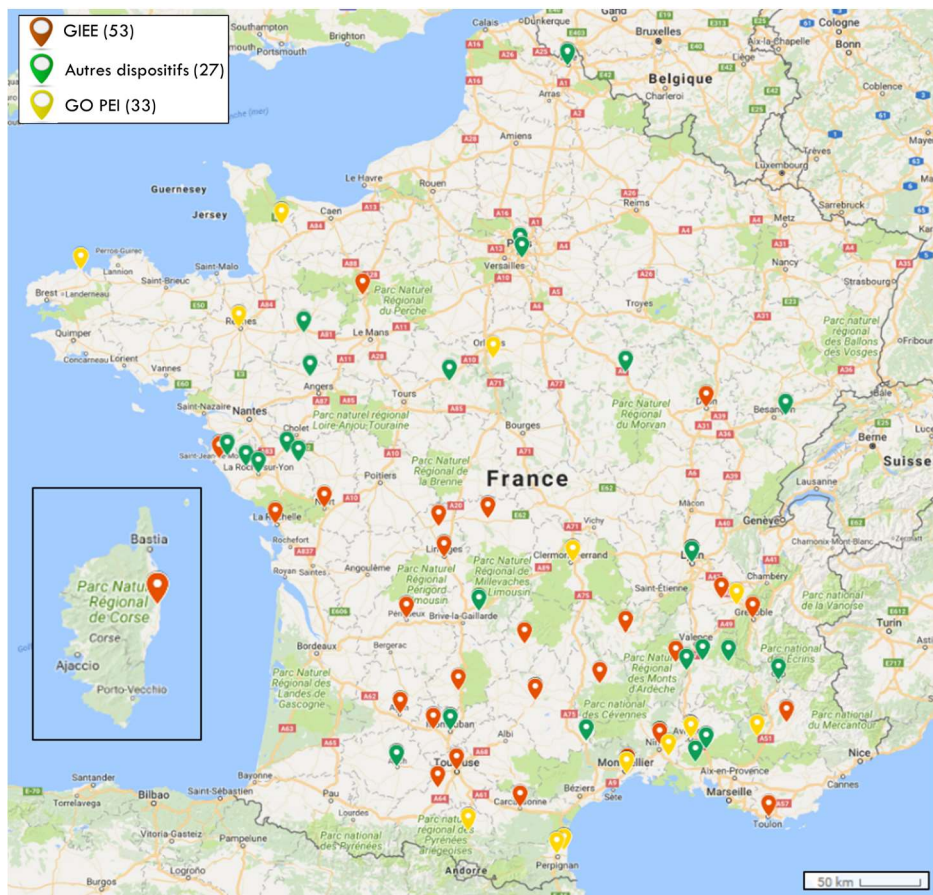
La reconnaissance par l'État de groupements d'intérêt économique et environnemental (GIEE) valorise l'engagement collectif d'agriculteurs pour l'évolution agroécologique et économique de leurs pratiques. Elle peut faciliter ensuite la mobilisation de financement notamment pour l'animation du groupe.

Un GIEE qu'est-ce que c'est ?

Les GIEE sont des collectifs d'agriculteurs reconnus par l'État qui s'engagent dans un projet pluriannuel de modification ou de consolidation de leurs pratiques en visant à la fois des objectifs économiques, environnementaux et sociaux. Cet engagement commun dans l'agroécologie se traduit par une grande diversité de situations : taille des collectifs, localisation, productions, partenaires et thématiques.

+ d'info : <http://agriculture.gouv.fr/les-groupements-dinteret-economique-et-environnemental-giee>

Ce projet avait pour finalité de favoriser en milieu rural le développement de l'innovation issue des systèmes agri-alimentaires bio et la mise en réseau de groupes bio multi-acteurs innovants, de mutualiser leurs expériences et leurs compétences afin de proposer des méthodes et des outils pour l'accompagnement de ces acteurs.



INNOVEZ BIO a permis le repérage d'innovations et la co-construction de connaissances issues de ces innovations, une analyse transversale des 113 groupes innovants en bio recensés en 2018, de leurs trajectoires et la diffusion des résultats.

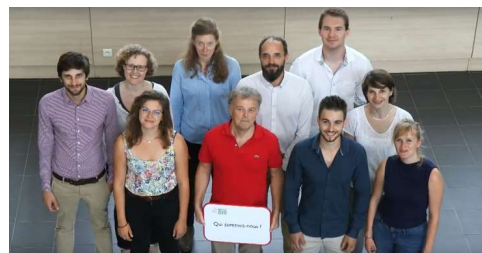
Ce document fait partie d'une série de résultats et de pistes issus du projet pour améliorer les dispositifs favorisant l'innovation collective.

Principales recommandations du projet et suites à donner :

- Encourager l'innovation chez les producteurs, en les impliquant dans des projets multi-acteurs et en accompagnant leur prise de risques.
- Communiquer régulièrement sur l'existence et les avancées de ces groupes afin de démultiplier les pratiques agroécologiques chez un nombre croissant d'agriculteurs.
- Créer des événements pour les rendre visibles !
- Alléger les lourdeurs administratives qui freinent les énergies innovantes ;-)

Pour citer ce document :

Cresson Céline (coord.), Le Pichon Vianney, Sorgato Ambre, Fleury Philippe, Vincent Audrey, Fourrié Laetitia, 2018. INNOVEZ BIO. Favoriser les collectifs pour l'innovation agroécologique. Recommandations aux décideurs.



Projet porté par l'ITAB, en partenariat avec l'ISARA-Lyon et FNE, INNOVEZ BIO a bénéficié du soutien financier du Réseau Rural Français, du Ministère de l'Agriculture et du FEADER (2015-2018). Pour en savoir plus : <http://www.itab.asso.fr/programmes/projet-innovez-bio.php>